Page 1-12:Une-Der 03/06/2025 00:21 Page1

Par Baba DIENG

Décodages

Page 3

Gaza et notre humanité

Le Quotidien

www.lequotidien.sn

■ N° 6675 MARDI 03 JUIN 2025 ■ 22e ANNÉE - ISSN : 0851 7045 ■ Prix : 100 F

Visite à Laurent Gbagbo

SONKO SE MET ABIDJAN ADO

● **Le Président Ouattara juge le geste «de très mauvais goût»**

Page 6

ÉDITO

«Situation catastrophique de la Presse»

Lissa Faye en appelle au Président et au Pm

Page 3

Marché des véhicules des députés

Ccbm et Emg dénoncent la démarche de Malick Ndiaye

Page 6

Différend fiscal

Woodside traîne le Sénégal devant le Cirdi

Page 10

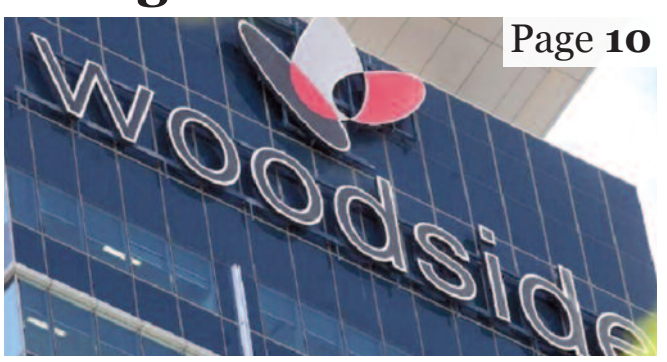

Conférence internationale du Travail

Hamidou Diop du Cnp élu Vice-président

Page 10

Politique culturelle, industries créatives

Bakary Sarr joue sa partition

Pages 4&5

CMJN

FINANCEMENT Transformation systémique de l'éducation

La phase 2 du Projet d'appui au développement de l'éducation au Sénégal en cours

Cofinancé à environ 77 milliards de francs Cfa entre le Partenariat mondial pour l'éducation et l'Agence française de développement, le projet vise à réduire les vulnérabilités, à améliorer la qualité de l'éducation à l'élémentaire et au moyen-secondaire. La cérémonie de lancement a été présidée par le ministre de l'Education nationale, en présence des partenaires techniques et financiers.

Par Badé SECK

Le Projet d'appui au développement de l'éducation au Sénégal (Pades II) est une continuité de la phase 1. Son objectif est de soutenir l'atteinte des objectifs du programme sectoriel de l'éducation du gouvernement à travers la mise en œuvre de la réforme prioritaire du pacte de partenariat qui vise à réduire les vulnérabilités et disparités afin d'améliorer les enseignements-apprentissages. Cette deuxième phase du projet poursuivra trois axes stratégiques en approfondissant les acquis qui ont fait le succès du premier Pades.

Premier axe, une école qui s'adapte aux réalités de chaque territoire. Cela passe par le renforcement des services déconcentrés, par la consolidation d'une gouvernance éducative de proximité. C'est un gage au final d'efficacité, et la France comme le Sénégal, sont aujourd'hui engagés dans un mouvement de territorialisation des politiques publiques. La phase 2 du programme réaffirmera donc l'éducation comme une politique publique de proximité. Il est ainsi prévu que le Pades II consacre 14 milliards de francs Cfa pour la mise en œuvre de ces contrats sur les quatre prochaines années. Des ressources qui seront directement mises à la disposition des inspections dans leur budget et permettront d'institutionnaliser une gestion territorialisée. Le programme soutiendra également l'implication directe des communautés, qui doivent être avec l'école et ne doivent pas être à l'extérieur de l'école. Deuxième axe central du Pades, l'attention portée à l'amélioration de l'environnement des élèves. Le programme prévoit ainsi la construction de salles de classe dans les zones rurales et périurbaines, l'équipement en mobilier adapté. Il permettra également le déploiement de cantines scolaires dont le rôle essentiel est d'améliorer le maintien des élèves dans l'école et bien sûr lutter contre l'insécurité alimentaire. Troisième axe, l'accompagnement des enseignants tout au long de leur carrière avec un axe mis sur la formation continue, l'évaluation normative, l'amélioration des pratiques pédagogiques. Il faut aussi mettre l'accent sur les langues maternelles pour assurer la continuité du programme américain du Renforcement de la lecture initiale pour tous (Relit).

Co-financement !

Pour un co-financement d'environ 77 milliards de francs Cfa entre le Partenariat mondial pour l'éducation et l'Agence française de développement (Afd), le financement est constitué d'un appui budgétaire de 54, 700 milliards de francs Cfa directement intégré au budget de l'Etat et un financement budgétaire de programme d'un montant de 16, 498 milliards. Pour le ministre de l'Education nationale, cet événement marque une volonté collective de bâtir un système éducatif équitable, performant et résilient, fondé sur les principes d'équité, de solidarité nationale, de transparence, de redevabilité et d'alignement. *«Le Sénégal a fait de l'éducation et de la formation un levier stratégique pour sa transformation systémique à l'horizon 2050, en cohérence avec l'axe 2 de l'Agenda national de transformation, dédié au développement d'un capital humain de qualité»*, a indiqué Moustapha Guirassy. Pour lui, *«le projet est d'autant plus pertinent du fait que 64% de la population ont moins de 26 ans»*. C'est pourquoi, à son avis, c'est surtout une opportunité historique, celle d'ériger cette jeunesse en moteur de progrès économique, d'harmonie sociale et de stabilité politique.

Le ministre de l'Education nationale a rappelé que depuis 2018, la Lettre de politique générale sectorielle pour l'éducation et la formation, opérationnalisée à travers le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence pour le secteur de l'éducation et de la formation (PaqeT-Ef), actuellement en cours de restructuration, guide leurs pas et orientent leurs actions. *«Depuis peu, le pacte de partenariat signé avec nos partenaires renforce ce cadre stratégique à travers une réforme prioritaire ambitieuse : réduire les vulnérabilités et disparités afin d'améliorer la qualité des apprentissages»*, ajoute-le ministre, qui n'a pas manqué de souligner quelques défis à relever. Des défis qui ont pour noms : les disparités régionales, urbaines et rurales, la faiblesse des taux de scolarisation.

Pire, selon M. Guirassy, plus de 4 millions d'enfants sont hors de l'école. Les résultats inégaux en apprentissage, notamment en lecture et en mathématiques, appellent une réponse ciblée, contextualisée et adaptée. Par ailleurs, il a souligné que la pression budgétaire, accentuée par une masse salariale représentant près de 90% du budget du ministère de l'Education nationale en 2025, oblige à rationaliser l'allocation des ressources et à améliorer notre pilotage à tous les niveaux.

Pour poser le premier acte de la phase de démarrage du projet Pades II, le ministre de l'Education nationale a procédé, séance tenante, à la signature de contrat de performance avec les inspecteurs d'Académie. Il s'agit d'un document académique comme cadre fédérateur et intégrateur conçu comme levier de lancement de la transformation systémique de l'Education nationale en phase avec l'Agenda 2050. Venu représenter l'ambassadeur de la France au Sénégal, Florian Blazy a rappelé que depuis plus de 20 ans, la France, à travers l'Agence française de développement, a accompagné le secteur éducatif sénégalais en y investissant plus de 85 milliards de francs Cfa. Et, cela, pour lui, est le fruit d'une conviction partagée entre la France et le Sénégal, c'est-à-dire tout simplement que l'éducation est le fondement de tout progrès individuel, de tout progrès national.

Ce nouveau programme, pour lui, est une nouvelle incarnation concrète de l'engagement des partenaires techniques et financiers. Selon le ministre-conseiller de l'ambassadeur de France au Sénégal, le Pades II, c'est d'abord une méthode, une méthode partenariale et un modèle de coopération. Le programme est ainsi pleinement intégré dans les dispositifs existants et alignés avec les priorités nationales. Cet alignement, poursuit-il, n'est pas un détail technique, mais une vision du développement. Il s'agit, selon lui, de renforcer les dynamiques locales et d'investir dans les réformes portées par les autorités sénégalaises. Et c'est dans cet esprit que plus de 70% du montant global du programme prennent la forme d'un appui budgétaire sectoriel inscrit directement dans le budget de l'Etat. Le Pades II s'inscrit bien sûr dans la continuité des acquis du Pades I.

Evoquant les résultats marquants de la première phase, il a indiqué que 30 000 enseignants ont été formés et accompagnés au sein de cellules pédagogiques, 6800 élèves vulnérables soutenus, la conception et l'appui à la mise en place des projets académiques dans les 16 inspections du Sénégal.

bseck@lequotidien.sn

Par *Sucré-Salé*

La leçon d'Abidjan

Il était parti pour raffermir les liens entre Abidjan et Dakar, fortement relâchés depuis la troisième alternance. Il semblait également parti pour devenir le pion incontournable sur l'échiquier diplomatique de l'Uemoa. Hélas, chassez le naturel... Il a fallu d'un petit moment auprès de son «parrain Laurent», pour que Sonko se mette à nouveau ADO à dos. La leçon en est que, quand on n'a ni les moyens financiers ni la carrure pour devenir le Capo di Tutti capi de la sous-région, on se doit de faire le dos rond. Cela demande un calibre diplomatique beaucoup plus gros. L'échec de Hott devait servir de réveil.

Détresse des enseignants décisionnaires du Sénégal

Vers un boycott total des examens de fin d'année

Par Cheikh CAMARA

«Depuis le mois de janvier dernier, l'Etat du Sénégal s'est engagé publiquement à signer les deux décrets essentiels, le 74 - 347 et le 2006 - 392, qui concernent les enseignants décisionnaires. Ceci devait permettre de corriger une injustice qui n'a que trop duré. Malheureusement, depuis 5 mois, rien n'est fait. Aucune information, aucune notification, aucune explication, rien qu'un silence total.» C'est le cri de détresse accompagné de menaces de Mme Fatou Ngom, Coordinatrice nationale du Collectif des enseignants décisionnaires du Sénégal (Ceds), et ses camarades.

Ils rappellent une urgente situation à quelques semaines des examens de fin d'année : *«Nous sommes des acteurs à part entière du système, nous sommes des hommes, des femmes, qui ont accepté de servir l'école publique sénégalaise au prix de nombreux sacrifices personnels.»* Aujourd'hui, ces enseignants disent haut et fort que *«nous ne resterons plus silencieux»*. Aussi d'alerter : *«Si l'Etat persiste dans son refus de respecter ses engagements, nous prendrons nos responsabilités.»*

Mme Fatou Ngom et ses camarades disent, avec la plus grande clarté, que *«si d'ici peu les deux décrets ne sont pas signés, nous passerons à l'action, nous envisageons et préparons, déjà, un boycott total des examens de fin d'année. Nous irons jusque-là»*.

La Coordinatrice nationale du Collectif des enseignants décisionnaires du Sénégal appelle *«tous nos collègues concernés, toutes les organisations syndicales, tous les parents d'élèves, à se tenir debout avec nous»*. Ceci, dit-elle, est *«un cri de dignité, un cri du cœur aussi, un avertissement solennel que nous lançons. Que chacun prenne ses responsabilités, nous, en tant qu'enseignants décisionnaires, nous avons pris les nôtres»*.

cheikh.camara@lequotidien.sn

Lettre ouverte à Son Excellence Monsieur le président de la République et à Monsieur le Premier ministre

L'Etat va-t-il continuer à rester impassible face à la situation catastrophique de la presse sénégalaise ?
Excellence Monsieur le président de la République,
Monsieur le Premier ministre,

C'est avec une profonde inquiétude que je m'adresse à vous concernant la situation alarmante que traverse la presse sénégalaise. Elle nous interpelle tous en tant que leader et/ou simple citoyen. Une action salutaire et urgente s'impose sinon l'histoire retiendra, que de manière délibérée, une mise à mort du secteur des médias est savamment planifiée et orchestrée. J'en appel à votre empathie, à votre responsabilité devant l'histoire. En effet, depuis plus d'un an, notre secteur subit une asphyxie progressive résultant de «mesures iniques et inappropriées», mettant en péril non seulement la survie économique des entreprises de presse, la dignité, l'indépendance et le professionnalisme de ses travailleurs, mais également la liberté d'information qui constitue un pilier fondamental de notre démocratie.
Cette tradition d'une presse indépendante, crédible et professionnelle est l'oxygène de notre démocratie. Elle garantit la transparence des institutions, favorise le débat public éclairé et constitue un contre-pouvoir essentiel. Des valeurs qui ont beaucoup contribué à votre accession au pouvoir et que le parti Pastef prône depuis sa création. Notre pays, reconnu pour sa tradition démocratique exemplaire en Afrique, ne peut se permettre de voir s'affaisser ce rempart contre l'arbitraire et la désinformation. Quel que soit le reproche qu'on puisse faire aux médias, de manière générale, ils constituent la vitrine, un maillon important de notre chère Nation. La crédibilité de nos médias, fruit d'années de professionnalisme et d'engagement, est aujourd'hui menacée par des conditions économiques insoutenables.
Lors du Conseil des ministres du 7 mai 2025 et en août dernier, vous-même, Son Excellente, Monsieur le président de la République, avez donné des instructions claires pour qu'une attention particulière soit portée à la situation de la presse. Cependant, depuis lors, aucune action concrète n'a été entreprise pour donner suite à cette directive. Plus préoccupant encore, nous observons une absence totale de volonté de notre tutelle d'ouvrir un dialogue constructif.
Suite à votre invitation, le Patronat de presse a adressé une demande d'audience au ministre de la Communication, des télécommunications et du numérique. Mais, au détour d'une lettre-réponse, datée du 27 mai, empreinte de vitriol et de condescendance, Monsieur Alioune Sall n'a même pas daigné proposer une date de rencontre. Depuis le dépôt des conclusions des Assises nationales de la presse et même bien avant, nous constatons, avec regret, que le ministre déroule en solo ce qui semble être un agenda personnel, souvent, en violation des textes qui régissent le secteur des médias.
Au-delà des considérations institutionnelles, c'est la situation sociale des travailleurs qui nous alarme le plus. Pour preuve, à la veille de la fête de Tabaski, les hommes et femmes des médias se trouvent dans un désarroi total. Beaucoup croulent sous le poids d'arriérés de salaire s'étalant sur plusieurs mois. Certains sont menacés d'expulsion de leur logement, tandis que d'autres voient leurs familles se disloquer sous la pression des difficultés économiques. Cette situation déjà gravissime va être accentuée par l'impossibilité pour ces professionnels de couvrir les dépenses liées à cette importante fête religieuse.
Son Excellence, Monsieur le président de la République, Monsieur le Premier ministre, en tant que garants des institutions, vous n'êtes pas sans savoir que la presse professionnelle incarne une part essentielle de la souveraineté nationale. L'histoire récente de certaines contrées africaines nous enseigne que la vulnérabilité du secteur médiatique peut être exploitée par des forces obscures contribuant à déstabiliser des pays entiers. Sans une presse forte, indépendante et crédible, c'est la voix même de notre Nation qui s'éteint, laissant place aux rumeurs et aux manipulations.
Face à cette situation qui ne peut plus perdurer, je vous appelle solennellement à :
- Intervenir personnellement pour un dialogue constructif entre le gouvernement et les acteurs de la presse ;
- Mettre en place des mesures d'urgence pour soulager la détresse financière des entreprises de presse et de leurs employés ;
- Veiller à l'application effective des conclusions des Assises nationales de la presse ;
- Garantir que les textes régissant le secteur soient respectés par tous et mis à jour ;
- Soutenir les initiatives visant à renforcer le professionnalisme et la crédibilité des médias sénégalais.
Le Sénégal a toujours pu compter sur des bonnes volontés, des médiateurs, des facilitateurs qui ont aidé à résoudre discrètement des crises. Mais hélas, cette fois-ci, la presse semble abandonnée à son sort. Ceux qui ont tenté tout au début ont buté sur une fin de non-recevoir de certaines autorités qui seraient sous l'influence de certains faucons aux desseins inavoués. Il est vital actuellement que le père de la Nation et le chef du gouvernement que vous êtes, soient très sensibles à la grave situation de vulnérabilité croissante du secteur des médias.
Certes, il n'y a aucune guerre, aucune velléité de confrontation de la part de la presse. Encore que même s'il en existait, permettez-moi, Son Excellence, Monsieur le président de la République et Monsieur le Premier ministre, de vous rappeler cette sagesse universelle : toutes les guerres finissent autour d'une table. Aujourd'hui plus qu'hier, le délitement continu du tissu socio-économique des employés des médias requiert une réaction rapide à la hauteur de la gravité de la situation du moment. Et, cela passera inéluctablement par l'ouverture d'un dialogue avant que l'irréparable ne se produise.
Son Excellence, Monsieur le président de la République, Monsieur le Premier ministre, préserver une presse crédible et professionnelle n'est pas seulement une question économique, c'est un impératif social et démocratique pour l'avenir du Sénégal. Nous vous exhortons à prendre les mesures qui s'imposent pour sauver la presse sénégalaise et, à travers elle, préserver un pilier essentiel de notre démocratie et un pan important d'un secteur pourvoyeur d'emplois.

Dans l'attente d'une réaction à la hauteur des enjeux, veuillez agréer, Excellence Monsieur le président de la République, Excellence Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

***Ibrahima Lissa FAYE**
Président de l'Association des Editeurs et Professionnels de la Presse en Ligne (APPEL)*

Gaza et notre humanité

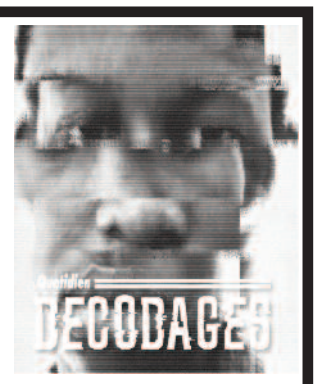

Par Baba DIENG

La situation à Gaza n'a pas encore fini
de livrer toutes ses manifestations de barbarie. Le déferlement de violence va tous les jours on ne peut plus loin. La guerre a repris tous ses droits. Cette situation tragique doit interpeller l'humanité de notre monde, susciter notre honte et mobiliser nos énergies. Depuis les attaques du 7 octobre 2023 perpétrées par le Hamas contre des populations civiles en Israël, le Premier ministre Benjamin Netanyahu et son gouvernement ont décidé, suivant une réponse disproportionnée et barbare, de ghettoïser les Palestiniens, et de les exterminer. A observer les opérations de nettoyage des Gazaouis régulièrement fomentées par l'Armée israélienne, l'une des plus puissantes du monde, parler de génocide pourrait être le langage adéquat. Le bilan macabre de ce carnage ne fait que s'alourdir. Les images d'enfants et de femmes faméliques et agonisants, parce que volontairement affamés par leurs bourreaux, ne finissent de nous interroger au sujet de ce qui reste de notre humanité.
En réalité, les manœuvres inhumaines du l'Etat hébreu visent de prime abord à déshumaniser leurs voisins, à les inscrire dans un registre zoologique (comme tel était le cas dans la société coloniale où les colonisés étaient rabaissés au rang d'animaux), à faire d'eux une communauté d'hommes dont l'humanité et la dignité sont totalement bafouées. Les blocages des aides humanitaires, qui permettent en grande partie aux populations de la bande de Gaza de vivre, s'inscrivent dans cette logique d'arracher à ce Peuple sa substance humaine. Femmes, hommes et enfants sont à la recherche, souvent désespérée, du pain quotidien pour survivre.
A l'exception de quelques positions plus ou moins sincères, la scène internationale -je ne parle pas de communauté car elle n'en est pas une- continue de cautionner les pulsions impérialistes de l'Etat hébreu. L'Occident et ses valeurs, hélas, n'ont jamais été traversés par un réel sursaut d'humanité pour mettre le holà à ces massacres.
La radicalisation du Hamas, qui est dans une logique de jihad contre toute raison, a donné aux Israéliens les justifications, aussi légères soient-elles, pour continuer à tuer des gens que l'on a fini de considérer comme les ennemis absolus. Pour le Hamas et le monde musulman en général, la *doxa* a toujours été de considérer, pour parler comme Frantz Fanon, qu'*«abattre un [Israélien], c'est faire d'une pierre deux coups, supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé : restent un homme mort et un homme libre ; le survivant, pour la première fois, sent un sol* national *sous la plante de ses pieds»*. Il est urgent et nécessaire de se dépêtrer de cette jungle de violence où la mort est l'unique devenir.
L'heure est enfin venue d'ouvrir de nouveaux imaginaires, de possibles. Le compromis territorial -qui inclut l'acceptation réciproque et sincère- reste l'unique solution, pour permettre à ces deux peuples voisins de vivre en paix. Dans *Le temps des combats* (Fayard, 2023), le Président Nicolas Sarkozy fait cette analyse qui me paraît extrêmement lucide et réaliste : *«Ma conviction d'aujourd'hui, c'est qu'en vérité, rien ne sera possible sans volonté des Israéliens et de l'Autorité palestinienne. Ce sont eux seuls qui doivent faire la paix et qui peuvent la faire. Sans cette volonté initiale de réconciliation et de lucidité, rien n'avancera. Je dis de lucidité, parce que les plus farouches adversaires d'Israël doivent comprendre que l'existence de ce pays ne sera jamais remise en cause par la Communauté internationale et que son émergence fut l'un des évènements majeurs de la seconde moitié du 20e siècle sur lequel personne de sensé n'acceptera de revenir. A l'inverse, et parallèlement, qui peut imaginer que les Palestiniens dont la croissance démographique est importante pourraient renoncer à posséder leur propre patrie ? Aucun de leurs voisins arabes n'étant décidé à leur laisser chez eux la moindre place, la question de la nécessité d'un Etat palestinien n'est pas près de s'éteindre. Palestiniens et Israéliens sont donc condamnés, et pour très longtemps, à vivre côte à côte. Les pays ne changent pas d'adresse, ne déménagent pas. Le choix est donc binaire. Soit ils se supportent, soit ils s'affrontent. A l'image de ce que furent capables de construire les Allemands et les Français au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la réconciliation est donc la seule perspective qui reste. Ce n'est qu'une question de temps. Et il y en a déjà eu tant de perdu. Tant d'enfants de cette terre y ont laissé la vie en pure perte. Il faut maintenant mettre un terme à ce gâchis phénoménal.»*
Notre pays doit continuer de réaffirmer sa position traditionnelle : défendre les droits inaliénables du Peuple palestinien dans l'ouverture. Il est possible d'avoir des solutions sénégalaises pour sortir de cette guerre. Il incombe à nos actuels dirigeants de faire entendre la voix de notre pays dans les cercles où se décide la paix dans cette poudrière de notre monde.

HORIZON Bakary Sarr, secrétaire d'Etat à la Culture, aux industries créatives et au patrimoine historique

«La politique culturelle des 5 ans à venir s'adosse, dans l'urgence, à la construction d'infrastructures»

Venu participer à la 33ème édition du Festival international de jazz de Saint-Louis, le secrétaire d'Etat à la Culture, aux industries créatives et au patrimoine s'est livré à cœur ouvert au journal «Le Quotidien». Dr Bakary Sarr a rassuré les responsables sur la volonté de l'Etat d'accompagner le Festival de jazz de Saint-Louis pour en faire une vitrine et un levier de développement pour la culture et le tourisme local. Il a également levé un coin du voile sur l'ambitieuse politique culturelle que son département veut mettre en œuvre. Une politique articulée, entre autres, autour de grandes rencontres d'échanges prévues dans les prochains mois, mais aussi la création d'infrastructures culturelles nationales et régionales pour mieux asseoir la souveraineté culturelle du pays.

Propos recueillis par Cheikh NDIONGUE
(cndiongue@lequotidien.sn)

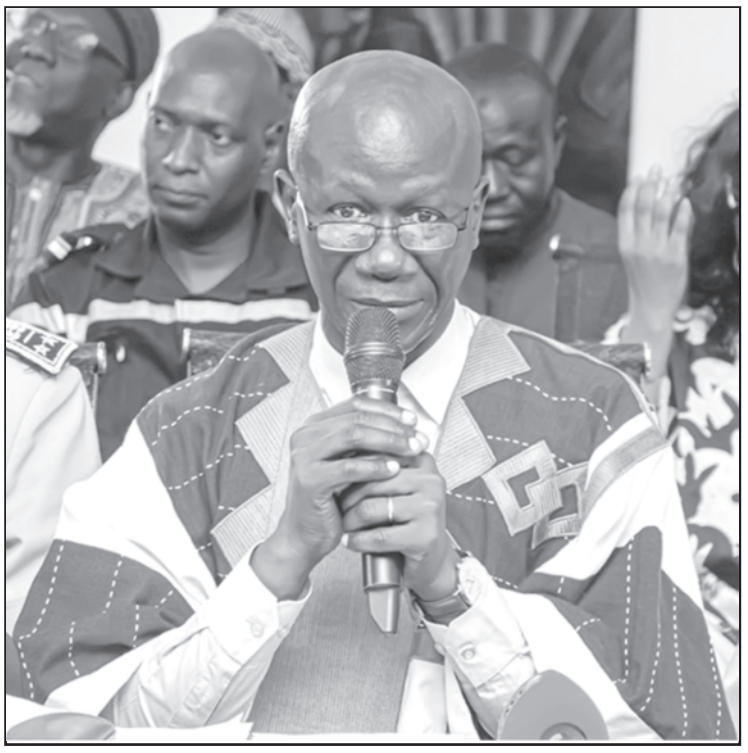

Monsieur le ministre, vous avez participé hier à la cérémonie de lancement du Festival international de jazz de Saint-Louis pour la trente-troisième édition du genre. Alors, que représente cet événement culturel pour votre département ?

Cet évènement culturel représente un grand rendez-vous, après trente-trois années de célébration. Le Festival de jazz de Saint-Louis est devenu un repère dans l'agenda culturel national et international, il fait partie des événements phares de l'agenda du ministère en charge de la Culture. Cela signifie donc que l'Etat est présent à plusieurs niveaux. C'est un événement phare, et l'état du Sénégal compte beaucoup booster et mieux organiser ce festival.

Vous l'avez dit, monsieur le ministre, le Festival de Jazz de Saint-Louis est devenu un festival de dimension continentale et même mondiale. Alors, comment comptez-vous l'accompagner concrètement ?

L'Etat accompagne le festival depuis plusieurs années, à plusieurs niveaux. D'abord au niveau logistique, l'Etat mobilise chaque année le service spectacle, son et lumière qui assure une partie de la logistique, mais aussi, accompagne financièrement le festival. Il y a également d'autres aspects, les aspects institutionnels qui impliquent l'Etat au niveau local. La Gouvernance, la Préfecture, l'ensemble du commandement territorial, les services de l'Etat sont engagés à chaque édition pour accompagner. Et ça également c'est au niveau ministériel. Les ministères de la Culture, du Tourisme et de l'artisanat, de l'Environnement, les collectivités territoriales, bref, l'Etat est là, au cœur du dispositif et de l'organisation de ce festival.

Allez-vous faire maintenant quelque chose pour créer un lien entre le festival et le développement de l'activité culturelle et touristique de la ville de Saint-Louis ?

Oui ! Comme je le disais tout à l'heure, le Festival de Saint-Louis fait partie de l'agenda culturel national et de l'agenda touristique. Les deux niveaux, culture et tourisme, sont interconnectés. Et cela entre justement en droite ligne de la nouvelle politique des autorités en charge du Sénégal. Le président de la République, le Premier ministre et le gouvernement sont engagés au niveau le plus élevé pour faire justement de ces événements, comme Saint-Louis Jazz, des moments phares où l'Etat est présent, mais également la politique de l'Etat se matérialise dans la valorisation du patrimoine culturel, dans la valorisation, la préservation de Saint-Louis comme île classée patrimoine mondial, mais également faire en sorte que la nouvelle politique de l'Etat concernant les industries culturelles et créatives, concernant le patrimoine, puisse trouver une matérialisation concrète. Je dois dire également que dans la nouvelle politique du ministère en charge de la Culture, il y a un certain nombre de projets phares. Faire en sorte que le Saint-Louis Jazz devienne un espace de valorisation de la mémoire. L'Etat à travers le ministère en charge de la Culture est en train de travailler pour la mise en place d'un conseil national de la mémoire. Le Saint-Louis Jazz, c'est un espace carrefour avec plusieurs sensibilités, plusieurs activités relatives à la sauvegarde, à la préservation de la mémoire, des activités relatives également à la valorisation du patrimoine, patrimoine matériel comme immatériel, pour donner à Saint-Louis un éclat pendant ce festival. Et donc, à ce niveau-là, c'est en droite ligne avec ce que le ministère est en train de faire en termes de déroulement de la politique de territorialisation de la culture. Nous pensons que si Saint-Louis Jazz est mieux organisé, si les organisateurs collaborent davantage avec l'Etat, avec la nouvelle politique de territorialisation intégrée dans le Référentiel 2050, nous avons bon espoir que les prochaines éditions du Saint Louis Jazz pourront servir de tribune pour la valorisation du patrimoine, des Icc et de l'entrepreneuriat culturel, et faire en sorte que les acteurs culturels puissent trouver pendant cette période-là et avant, pendant ou après, des moments, des possibilités, des dispositifs pour se déployer dans leur activité et retrouver leur carrière comme ils souhaitent le faire.

Au-delà du festival, je ne vous l'apprends pas, Saint-Louis a un potentiel culturel peu exploité. Avez-vous en perspective une politique pour accompagner ces acteurs culturels à développer leurs activités et vivre correctement de leur art ?

Vous savez, aujourd'hui, parmi les éléments urgents qu'il faudra qu'il faudra mettre en action, il y a le déploiement de la politique de construction des infrastructures culturelles. Le ministère a déjà un programme qui va être étalé dans les cinq ans à venir. Cette année, 2025, il y a déjà un certain nombre d'éléments, d'infrastructures en vue. La construction par exemple de centres culturels, d'espaces d'expression, d'espaces de sensibilisation, mais également de faire en sorte que les entrepreneurs culturels, les acteurs culturels puissent bénéficier de projets de formation. Ils ont besoin de cela. Parce que l'Etat ne peut pas trouver du travail à pourvoir, mais il peut mettre en place des mécanismes, un dispositif pour que les acteurs puissent se former à l'entrepreneuriat culturel. C'est ça qui, actuellement, tient l'économie de la culture. L'entrepreneuriat culturel, la formation, mais également le cadre réglementaire. Le cadre réglementaire qui permet à tout le monde de pouvoir faire son travail, créer et développer l'économie de la culture. Donc, c'est un ensemble d'éléments comme ça qui permettent à l'Etat justement d'accompagner les acteurs culturels et cela c'est dans la politique de territorialisation. Je fais référence encore au Référentiel 2050 où le développement du capital humain est fondamental. Un capital humain de qualité, c'est la formation, ce sont des mécanismes réglementaires. C'est également l'ensemble des aspects qui permettent à la fois de construire un partenariat public-privé pour que l'économie de la culture, le développement de la culture, les Icc puissent trouver leur éclat, et l'Etat est engagé dans cette politique.

«Le président de la République a donné des instructions pour qu'on puisse installer un conseil national de la mémoire et de la sauvegarde du patrimoine. Le document est prêt, il va certainement aller vers une validation officielle»

Monsieur le ministre, on parle de plus en plus du développement de l'activité culturelle religieuse ou tourisme religieux, avec les grandes villes comme Touba et Tivaouane, mais nous pensons également à Saint-Louis avec la grande mosquée qui vient d'être rénovée, la Zawia El Hadji Malick Sy, entre autres. Pensez-vous aujourd'hui faire quelque chose dans ce sens-là ?

Vous savez, le ministère a signé, il n'y a pas longtemps à Touba, avec la structure en charge de la mémoire du musée du mouridisme, une convention. L'Etat va continuer également à accompagner toutes ces initiatives qui font dans la valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Nous savons très bien que les cités religieuses disposent également de beaucoup d'archives culturelles, d'archives sur l'histoire du Sénégal, sur l'histoire religieuse, sur l'histoire sociale, et ce serait bien qu'on puisse également dans les autres cités religieuses, dans les autres espaces où nous pouvons trouver de l'archive, avoir des initiatives sous forme de musée, pour faire en sorte que tout ce patrimoine, qui dort dans les régions, qui dort dans les cités religieuses, puisse être mis à la disposition des populations pour une meilleure gestion de la mémoire et sa conservation.

A l'image des autres centres culturels régionaux, le Centre culturel régional de Saint-Lois fait face à d'énormes difficultés pour capter l'activité culturelle au niveau local. Peut-on s'attendre prochainement à des réformes pour changer un peu la donne ?

Le Sénégal est engagé avec les nouvelles autorités dans un programme de construction de la souveraineté. Alors, qui dit souveraineté, dit également construction d'espaces institutionnels, d'infrastructures qui appartiennent à l'Etat du Sénégal. Il est vrai que Saint-Louis traverse justement cette période où il y a des difficultés au niveau de la gestion et de l'organisation des espaces, des infrastructures. Saint-Louis fait partie des priorités du ministère dans le déploiement de la politique d'installation de construction des infrastructures de proximité. Donc ces priorités sont mises en avant et nous sommes en train de travailler pour que le problème de l'infrastructure du Centre culturel régional de Saint-Louis soit réglé. Cela signifie trouver assez rapidement des réceptifs appartenant à l'Etat du Sénégal

qui permettent justement de pouvoir organiser, en toute tranquillité, dans un espace multifonctionnel, toute l'activité culturelle, et permettre aux acteurs de pouvoir organiser, déployer leur agenda dans les espaces appartenant à l'Etat du Sénégal ou au Sénégalais tout court. C'est dans cette démarche de souveraineté là que nous nous engageons. Nous mesurons les urgences qu'il y a, nous mesurons également la complexité et la richesse de l'agenda culturel à Saint-Louis. Comme vous voyez un peu, le nombre de festivals, que ce soit Public Court, Stlouis'Doc, que ce soit Itinéraires artistiques ou d'autres formes d'expression, l'ensemble de ces événements qui ponctuent un peu l'agenda culturel de Saint-Louis, doivent pouvoir justement trouver un cadre. C'est conscient justement de l'urgence qu'il faut que nous travaillons justement à faire en sorte que cette situation difficile que traverse le Centre culturel régional de Saint-Louis trouve une solution assez rapidement.

Beaucoup d'acteurs culturels se sont plaints dans le passé de l'absence d'une politique culturelle cohérente avec un agenda bien défini qui permet de savoir où l'on va. Aujourd'hui, avec l'arrivée des nouvelles autorités, quelle est la nouvelle politique que vous comptez mettre en œuvre pour développer finalement le secteur de la culture ?

Le secteur de la culture est assez complexe. Ce sont plusieurs départements. Nous avons la Direction des activités culturelles, la Direction des arts. Nous avons la Direction de la cinématographie avec le Fopica, nous avons le Fonds des cultures urbaines (Fdcu), nous avons également l'ensemble des autres activités qui peuvent être intégrées dans la Direction des arts, qui porte justement toute la configuration de la cartographie de l'activité culturelle au Sénégal. Quand les nouvelles autorités sont arrivées, elles ont sérié cela en termes de priorité. Nous sommes engagés dans un agenda 2050 à venir, mais il y a aussi l'agenda national de développement, la Stratégie nationale de développement (Snd) qui se déploie dans les cinq ans à venir. Donc, toute la politique culturelle de l'Etat du Sénégal des 5 ans à venir s'adosse, dans l'urgence, à la construction d'infrastructures. Mais également à travers les différents aspects, les différents services opérationnels du ministère, nous avons un certain nombre de programmes, de projets que nous comptons déployer. Dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel et de la création numérique, nous comptons, dans les jours à venir, organiser un atelier national qui va rassembler l'ensemble de l'écosystème du cinéma et de l'audiovisuel avec le numérique pour étudier comment rendre le secteur beaucoup plus efficace. Ça c'est un premier projet qui va se déployer dans les jours à venir. Le deuxième projet essentiel, qui relève justement des instructions du président de la République, c'est la question de la bibliothèque nationale, qui est un élément de souveraineté. Depuis 65 ans, l'Etat du Sénégal ne dispose pas d'une bibliothèque nationale. Il est temps donc que le Sénégal, comme pays phare en matière de culture, de livres, de littérature et de création, puisse concorder avec cette dynamique de construction d'une infrastructure comme la bibliothèque nationale. Le président de la République a demandé, lors du Conseil des ministres, d'organiser un forum national du livre pour la promotion de la lecture. Nous y travaillons et ça va se tenir certainement cette année, ce mois de juin ou à une autre période, mais ça va se tenir, et le ministère est en train de travailler sur ce dossier. L'autre aspect, c'est justement la question de la mémoire, de la préservation et de la valorisation du patrimoine. Le président de la République a également donné des instructions pour qu'on puisse installer, construire un conseil national de la mémoire et de la sauvegarde du patrimoine. Et le document est prêt, il va certainement aller justement dans une validation officielle. Mais tout ce qui doit être fait est déjà fait en termes de documentation, d'élaboration de projets et de cadre réglementaire. L'autre aspect des grands projets phares du ministère, c'est aussi l'organisation d'un forum national sur les Icc. Vous savez très bien que les Icc sont un axe fondamental du référentiel. Nous travaillons donc à organiser, au mois de novembre 2025, un grand forum. Mais avant d'en arriver là, nous envisageons, au mois de juillet, d'organiser un atelier national sur le financement et la fiscalité dans les Icc, certainement à la fin de la première quinzaine du mois de juillet. Et ça permettra donc de rassembler les acteurs. Puisque l'écosystème des Icc n'est pas encore suffisamment structuré, nous comptons donc appeler tous les experts, tous les acteurs du secteur, les amener à construire un cadre, les accompagner en termes de cadre réglementaire, à faire en sorte que nous sachions tout ce qui est en train de se faire en termes d'Icc, parce que c'est un secteur à forte valeur ajoutée. Cela nous permettra donc de nous attaquer, par le biais des Icc, à la question de l'employabilité des jeunes, mais également faire en sorte que tous les acteurs qui sont là, puissent bénéficier d'un accompagnement, d'une formation, et faire en sorte que l'Etat du Sénégal puisse aussi intégrer dans cette démarche de souveraineté et de valorisation des Icc, les partenaires techniques. Ce sera donc un Partenariat public/privé (Ppp). Voilà un certain nombre de projets phares sur lesquels nous travaillons. L'autre projet phare justement, c'est de faire en sorte que les sites historiques de l'histoire du Sénégal, comme les sites de mémoire qui sont déjà classés et ceux qui sont déjà identifiés dans la liste indicative nationale, qu'on puisse travailler à faire en sorte qu'il y ait une connexion avec la valorisation du patrimoine culturel, mais faire en sorte également que cette valorisation puisse être connectée avec la dimension touristique pour donner au Sénégal justement une visibilité et un espace, une destination. Voilà un peu de manière condensée, un certain nombre de projets sur lesquels le ministère travaille. Et il y a aussi un autre aspect, c'est le travail pour matérialiser le statut de l'artiste et la rémunération pour copie privée. Tous ces aspects donc, ce sont des projets sur lesquels le ministère travaille de manière très avancée.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2026 se profilent déjà à l'horizon. Quel rôle votre ministère va-t-il jouer pour participer au succès de cet événement ?

Les Jeux Olympiques, il est vrai que c'est du sport. Mais ces Jeux Olympiques vont être des Jeux Olympiques culturels. Nous sommes en train de travailler à construire ce que nous appelons le contenu culturel des Joj. Plusieurs réunions ont été déjà faites avec le Comité d'organisation et avec l'ensemble des acteurs qui doivent participer. Les jeux vont se dérouler sur trois sites : Dakar, Saly et Diamniadio. L'ensemble des acteurs qui doivent participer à donner un contenu culturel sont mobilisés. Des réunions sont en train d'être faites, des communautés sont déjà installées. Nous avons déjà même identifié le directeur artistique. J'ai cité tout à l'heure les directions qui sont engagées et qui portent justement la politique du ministère : la Direction de la cinématographie, la Direction des arts, la Direction du livre et de la lecture, la Direction du département culturel, le Fonds des cultures urbaines et également l'ensemble des structures et services culturels régionaux, les centres culturels régionaux, etc. Nous avons fait un appel, demandé à toutes ces structures d'envoyer des propositions de contenu culturel. Il y a un document qui est en train d'être élaboré. L'ensemble des services culturels régionaux ont déjà envoyé leurs propositions d'animation et de contenu culturel. Le document est en train d'être élaboré avec le ministère, avec le comité en charge de la gestion des Joj, et nous allons vers une matérialisation de ce que va être la scénarisation avant pendant les Joj et peut-être après. Les Joj constituent un enjeu culturel, mais c'est aussi un enjeu touristique. Donc, il est important que nous puissions réussir justement l'organisation, surtout dans le domaine de la culture. Il y a tout un ensemble d'activités, d'animations et d'événements qui sont prévus, pour préparer le cheminement vers les Joj.

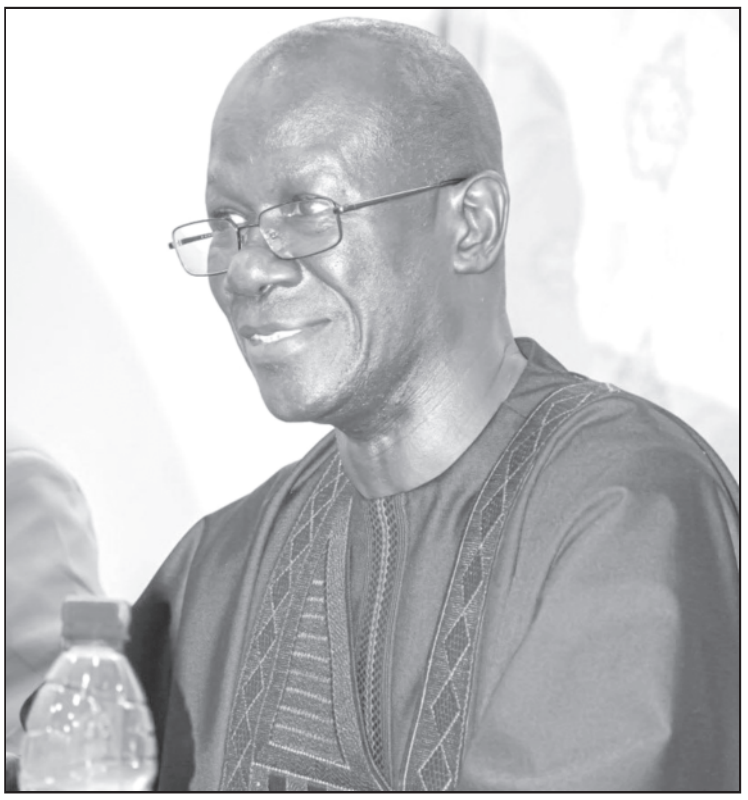

Monsieur le ministre, vous l'avez dit, Saint-Louis est un site patrimoine mondial de l'Unesco. Aujourd'hui, des problèmes subsistent pour le respect des normes architecturales. Quelles sont les mesures envisagées pour la préservation de ce riche patrimoine historique et culturel ?

«Avec la nouvelle politique de territorialisation intégrée dans le Référentiel 2050, nous avons bon espoir que les prochaines éditions du Saint-Louis Jazz pourront servir de tribune pour la valorisation du patrimoine, des Icc et de l'entrepreneuriat culturel»

Saint-Louis est classée site du patrimoine mondial de l'Unesco. Et Saint-Louis a une particularité géographique, une particularité par rapport à son histoire et une particularité par rapport à l'organisation interne. Il y a donc un certain nombre de dispositifs qui sont mis en place. D'abord le dispositif de l'Unesco : il y a une surveillance parce que le Sénégal a signé des conventions avec l'Unesco qu'il doit respecter pour sauvegarder les sites qui sont classés, faire en sorte également que le suivi de ces sites soit fait. Saint-Louis est un espace carrefour, un espace particulier qu'il faut nécessairement valoriser. Les services qui sont en place, les collectivités territoriales, la mairie, les services déconcentrés, le service culturel régional, les directions en charge du Tourisme, de l'Environnement, tous ces aspects convergent et sont organisés pour faire en sorte que Saint-Louis puisse continuer à vivre dans la préservation. Mais l'agenda culturel de Saint-Louis est assez chargé, donc nous devons travailler à faire en sorte qu'il puisse être articulé de telle sorte que tous ces événements puissent trouver dans la chaîne de valeur, des retombées sur la ville de Saint-Louis et sur l'ensemble de la région de Saint-Louis, et sur le Sénégal de manière générale. Quand je prends le Saint-Louis Jazz ou les autres événements, ce sont des moments où l'économie de la ville est en pleine activité. Ce sont aussi des moments où les acteurs culturels trouvent beaucoup de travail, beaucoup d'activités dans l'animation. C'est l'ensemble de ces aspects qui font que Saint-Louis puisse créer cet élan général pour mieux articuler et faire en sorte que les acteurs, les populations puissent se trouver dans cette chaîne d'animation d'événements culturels, des moments pour faire décoller la ville en termes de retombées sur l'économie de la culture, sur également la manière dont les acteurs doivent être suivis et accompagnés par l'Etat du Sénégal et par les différents autres partenaires. Ça suppose qu'il y ait beaucoup de formations, un développement de l'entrepreneuriat culturel. Ça suppose également que la matérialisation des industries culturelles et créatives puisse trouver, dans ces moments-là, des possibilités pour se relancer. Ça suppose aussi que la jeunesse, qui est au cœur de ces dynamiques, puisse trouver dans cet agenda culturel, des possibilités pour se relancer, se former, élaborer des projets et trouver auprès de l'Etat des moyens d'accompagnement et un meilleur suivi pour de meilleures retombées dans l'économie de Saint-Louis.

Page 6-7PUB:Une-Der 02/06/2025 23:51 Page1

MARCHÉ Appel d'offres des véhicules des députés

Ccbm et Emg dénoncent la démarche de El Malick Ndiaye

Le président de l'Assemblée a reconnu avoir plaidé pour l'inclusion de deux concessionnaires dans un processus déjà bouclé. Les concurrents se plaignent ainsi d'une violation du principe d'équité, au détriment des compétences nationales.

Par M. G

La décision du président de l'Assemblée nationale, M. Malick Ndiaye, de doter les députés de véhicules de luxe, ne cesse de soulever des débats. On a entendu, bien avant que l'information soit rendue publique, des membres de l'opposition dénoncer la manœuvre. Après plusieurs tergiversations, la Seconde Personnalité de l'Etat a un jour pris sa résolution pour affirmer qu'il assumait la décision *«de mettre les députés dans des conditions confortables»*, en les dotant de moyens de locomotion dignes de ce qu'il considère comme leur rang.

Le débat vient d'être relancé, avec la protestation de deux concessionnaires automobiles, la Ccbm et les Etablissements Emg. Dirigées l'une et l'autre par deux chefs d'entreprises sénégalais, MM. Serigne Mboup pour le Comptoir commercial Bara Mboup (Ccbm) et Mbaye Guèye, pour Emg, ces deux sociétés se sentent lésées dans cette affaire. Elles l'ont fait savoir dans un courrier adressé au président du Club des Investisseurs Sénégalais (Cis), l'architecte Pierre Goudiaby Atepa. Revendiquant leur titre de membres actifs dudit club, ces concessionnaires expriment leur incompréhension *«face à certaines pratiques observées récemment dans le cadre de marchés publics, notamment celui relatif à l'acquisition de véhicules par l'Assemblée nationale. Depuis 2007, aucune entreprise sénégalaise n'a remporté ce type de marché, malgré notre expertise avérée et notre engagement constant»*.

Ce qui indigne les dirigeants de ces deux entreprises, c'est le fait que *«dans les récents appels d'offres restreints, nos entreprises n'ont même pas été consultées, tandis que d'autres sociétés multinationales, telles que Cfao ou Kaytano (**Sic !**), auraient été intégrées de manière anticipée, selon les propos publics du président de l'Assemblée nationale, pour crédibiliser l'opération. Ces déclarations ont semé le trouble et laissé entendre une préférence systématique pour des entreprises étrangères, ou des acteurs occasionnelle dans ce métier au détriment d'acteurs professionnels nationaux»*. C'est au cours d'un entretien à la Télé Wal Fadjri que le président El Malick Ndiaye a affirmé que, une fois tout le processus de sélection opéré, il a demandé à sa cellule de passation des marchés d'inclure les sociétés

Cfa et Caetano, *«pour plus de crédibilité»*.

Mbaye Guèye et Serigne Mboup déclarent solliciter Goudiaby Atepa, qui clame partout sa proximité avec les nouveaux tenants du pouvoir pour, entre autres, *«intercéder auprès des autorités compétentes afin que les sociétés nationales soient pleinement associées aux appels d'offres publics, encourager une transparence totale des procédures d'achat de véhicules publics, avec publication systématique des avis dans la presse, favoriser une politique d'achat public plus patriotique, en cohérence avec les discours et les engagements de l'Etat»*.

Le problème est que leur sortie vient une nouvelle fois d'enfoncer le clou sur le cercueil de la crédibilité des déclarations des autorités étatiques, quand elles prétendent faire montre de transparence dans leur gestion des affaires publiques.

VISITE Reçu par Laurent Gbagbo à Cocody

Sonko se met Abidjan ADO

Le Pm sénégalais a tenu à rendre visite à Gbagbo dont il se sent sans doute proche politiquement. Mais cette rencontre n'est pas bien passée dans les sphères officielles d'Abidjan.

Le Premier ministre poursuit sa tournée ouest-africaine dans les pays de la Cedeao. Arrivé le jeudi dernier 29 mai à Abidjan en Côte d'Ivoire, le chef du gouvernement sénégalais a clôturé son fructueux séjour sur les bords de la Lagune Ebrié le 1er juin, en direction de Conakry. Le séjour de Sonko en Côte d'Ivoire et l'accueil qui lui a été réservé ne sont pas très éloignés de ce qui est habituellement réservé à un chef d'Etat en exercice.

En effet, il n'était pas évident que le Président ivoirien Alassane Dramane Ouattara daigne le recevoir, alors que, sur le plan protocolaire, c'est juste le Premier ministre Beugré Mambé qui a dû conduire toutes les discussions côté ivoirien. Il faut croire que le doyen des dirigeants de l'Uemoa a tenu à dissiper d'éventuels malaises après le soutien de son gouvernement au Mauritanien Sidi Ould Tah à la présidence de la Bad, au détriment de Amadou Hott. Beaucoup à Dakar avaient interprété ce geste comme une défiance envers les dirigeants du pays de la *Teranga*. Les échanges Sonko-Ouattara tombaient donc à pic pour se rassurer de part et d'autre.

Comme on dit à Dakar, si cela s'était limité à cela, tout aurait été parfait. Il a fallu que Ousmane Sonko décide, de son propre chef, à rendre visite à Laurent Gbagbo. Entre souverainistes, rien de plus naturel, dirait-on.

Mais du côté ADO, la pilule a été dure à avaler. Interpellé par son chef, le Premier ministre Robert Beugré Mambé a été contraint d'avouer son ignorance de cette entorse au programme officiel. De même, le ministère des Affaires étrangères ivoirien n'était pas informé. Les oreilles des officiels ivoiriens ont donc vibré. Il leur a été fait remarquer par le Président que ce hiatus dans les renseignements aurait pu avoir des conséquences tragiques, avec des incidents diplomatiques incalculables.

Aucune remarque n'a été faite ouvertement à Ousmane Sonko, surtout quand il s'est avéré que cette escapade chez Gbagbo a été pilotée par le Consulat du Sénégal à Abidjan. Mais la mauvaise humeur des Ivoiriens n'est pas cachée, car tout le monde sait qu'à cette période, tout ce qui touche à Laurent Gbagbo et à son parti est une question des plus sensibles en Côte d'Ivoire. La sortie de Sonko est assimilée, dans les milieux officiels, à une prise de position en faveur d'un candidat écarté à ce jour, des listes électorales...

mgueye@lequotidien.sn

SEN'EAU
Eau du Sénégal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dakar, le 02 juin 2025

SEN'EAU REMPORTE LE 1er PRIX DE LA 9ème ÉDITION DU FORUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES SUR LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

SEN'EAU (Eau du Sénégal) vient de recevoir, le 1er Prix de la 9ème édition du Forum International des Partenariats Publics Privés (PPP) de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE) à Belgrade (Serbie). Le Sénégal a séduit le jury et son projet a été retenu comme le plus ambitieux pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) 2030. Avec cette distinction, SEN'EAU fait honneur au Sénégal, au secteur de l'eau et a rendu fiers tous ses collaborateurs. Le projet était en compétition avec soixante (60) autres et a été consacré vainqueur à l'issue de la finale qu'il a remporté face aux représentants des Etats Unis, de la Serbie, du Brésil et de l'Ouzbékistan.

SEN'EAU, adresse ses sincères remerciements au Dr. Cheikh Tidiane DIEYE, ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) pour avoir rehaussé de sa présence, d'avoir une participation active et de contribuer grandement au rayonnement du Sénégal et du secteur de l'eau lors de cet événement international de référence. Son plaidoyer a permis de faire valoir, auprès de la communauté internationale, la pertinence et la performance du modèle sénégalais, en tant que réponse crédible aux enjeux de l'hydraulique et de l'assainissement.

« Cette reconnaissance internationale est une source de fierté pour le Sénégal qui montre également la pertinence de son modèle de Partenariat Public Privé qui ne cesse de renforcer l'innovation dans le secteur de l'eau, Nous allons consolider les acquis et introduire de nouvelles améliorations pour mieux répondre aux besoins de nos citoyens » a déclaré le ministre Cheikh Tidiane DIEYE lors de la présentation du trophée par le Directeur Général de SEN'EAU, Magatte NIANG. Il a également salué le partenariat consolidant avec la SONES, la société de patrimoine au service des populations pour une amélioration continue de l'accès à l'eau.

« Je salue le tandem SONES-SEN'EAU pour cet engagement à améliorer le bien-être des sénégalais en travaillant dans une parfaite entente pour rendre l'eau disponible en quantité et en qualité pour nos concitoyens » a dit Magatte NIANG. Avec ce prix, SEN'EAU a réussi à vendre le modèle tripartite sénégalais regroupant SONES, SEN'EAU et l'Etat pour la production, la distribution et la gestion de l'eau en milieu urbain et péri urbain. SEN'EAU a également mis en exergue le modèle de partenariat technique avec SUEZ qui a su insuffler une bonne dose d'innovation avec l'introduction des nouvelles technologies basées sur l'intelligence Artificielle (IA) pour une gestion optimale de l'eau.

En recevant cette première distinction depuis sa prise de service il y'a cinq (5) ans, le Directeur Général de SEN'EAU, Magatte NIANG a déclaré : « ce prix consacre non seulement notre modèle de partenariat public-privé, mais surtout l'engagement sans réserve des collaborateurs pour garantir un accès équitable et durable à l'eau potable aux populations et notre ambition est d'être dans les toutes prochaines années l'entreprise préférée des sénégalais en matière de service public, c'est pourquoi, je ressens une immense fierté collective ».

A PROPOS DE SEN'EAU

SEN'EAU est une entreprise privée de droit sénégalais. Avec ses 1200 collaborateurs, elle a en charge de la production et la distribution de l'eau au Sénégal, depuis le 1er janvier 2020 dans tous les centres urbains et péri urbains sur l'ensemble du territoire national dans le cadre d'un contrat d'affermage tripartite signé avec la société de patrimoine SONES, le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et le partenaire technique SUEZ.

- SUEZ (partenaire technique) : 45% ;
- Salariés du secteur : 11% (dont 8% pour les collaborateurs de SEN'EAU) ;
- Etat du Sénégal (via FONSIS) : 24% ;
- Partenaires du secteur privé : 24%.

SEN'EAU Eau du Sénégal | **L'Excellence pour le Sénégal , une Référence pour l 'Afrique.**

Page 8 Mardi:Une-Der 02/06/2025 20:58 Page1

MOTS FLÉCHÉS

Problème n° 6085

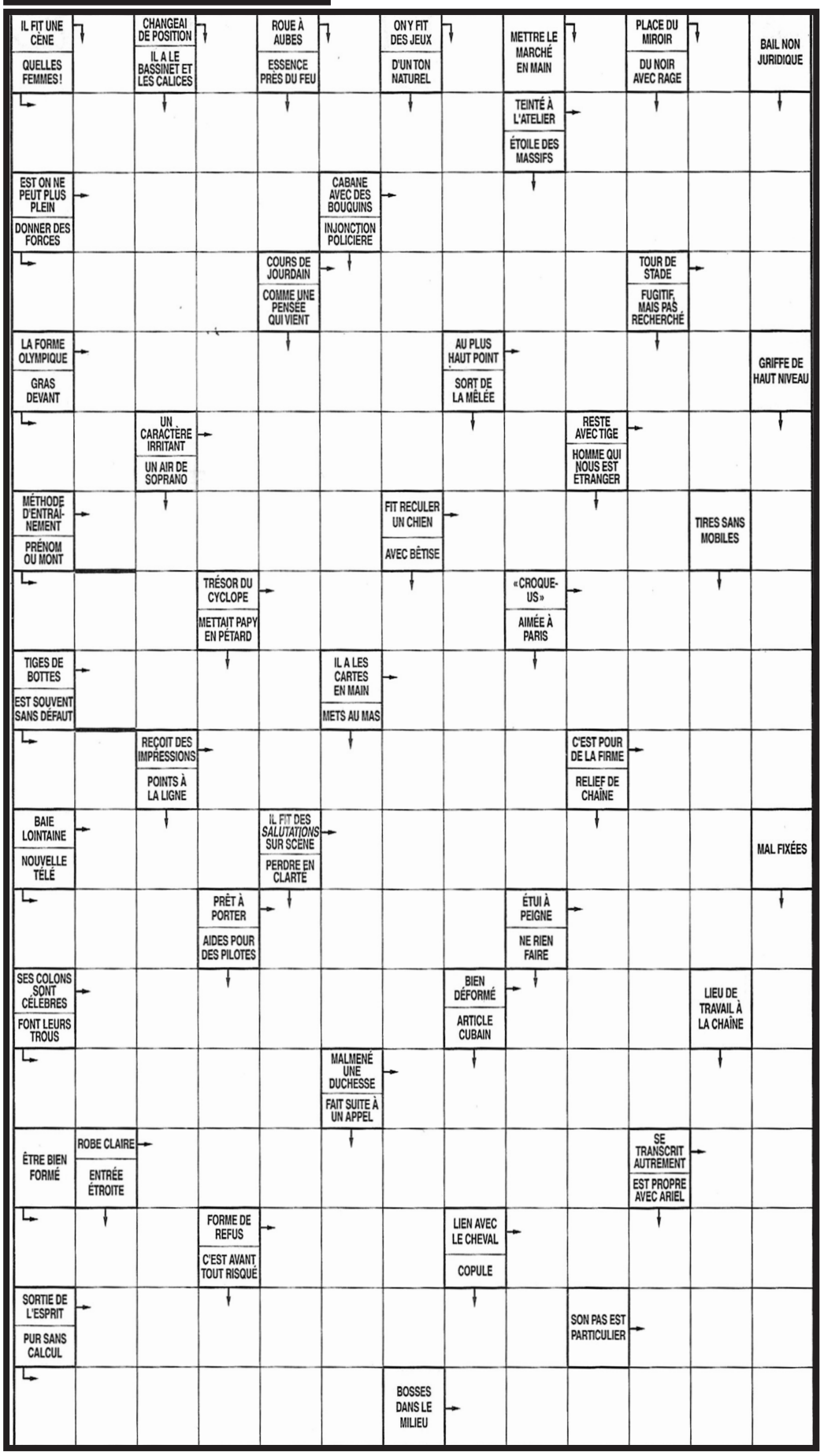

HOROSCOPE DU JOUR

BELIER
(21 mars - 19 avril)
Ce mardi 3 juin, il y aura bien trop d'agitation autour de vous, ne vous dispersez pas, vous aussi ! Vous êtes en accord entre vos désirs et la réalité, vous avez un bon équilibre général, il ne manque qu'un peu de sport.

TAUREAU
(20 avril - 20 mai)
Ce mardi 3 juin, vous cherchez plus volontiers les personnes qui partagent vos valeurs profondes pour mieux vous en imprégner. Vous êtes également plein d'entrain pour vous consacrer à vos loisirs préférés et vous amuser. Que du positif !

GEMEAUX
(21 mai - 21 juin)
Vous allez découvrir des aspects inconnus de la personnalité de vos proches. C'est dans le contexte de votre cocon intime que vous puiserez le maximum d'énergie. Prenez soin de vous dans votre salle de bains.

CANCER
(21 juin – 21 juillet)
Ce mardi 3 juin, vos idéaux sont au premier plan de la scène, voici de nouvelles rencontres prometteuses en perspective. Votre énergie morale est en hausse. Vous dosez vos efforts avec davantage de circonspection.

LION
(23 juillet - 22 août)
Le rythme de votre vie tend aujourd'hui à davantage de calme et d'indolence. Cela va vous permettre de vous recentrer sur vous-même et de vous pencher sur vos projets. Faites le point sur des détails pratiques.

VIERGE
(23 août - 22 septembre)
Vous allez recevoir des nouvelles agréables. Vous serez d'humeur combative, résolu à vous approcher de vos buts, foncez. Vous soulageriez vos tensions nerveuses en cloisonnant davantage votre vie extérieure de votre cocon intime.

BALANCE
(22 septembre – 22 octobre)
Ce mardi 3 juin, ne vous laissez pas dérouter par les réactions de votre entourage, gardez vos résolutions et votre cap. Votre énergie est en légère baisse, fuyez les activités trop intenses et prenez le temps de vous reposer.

SCORPION
(23 octobre - 22 novembre)
Vous serez d'humeur sérieuse, aujourd'hui, ce qui vous permettra d'approfondir vos relations les plus importantes. Vous êtes au mieux de votre forme mais devrez bouger pour entretenir votre bonne forme.

SAGITTAIRE
(23 novembre - 21 décembre)
Vous devrez mobiliser votre patience dans un sens constructif, surtout pour éviter des impasses relationnelles. Vous vous sentez pousser des ailes pour agir de vos mains. Votre énergie est omniprésente aujourd'hui.

CAPRICORNE
(22 décembre - 20 janvier)
Vous ne savez pas par quoi commencer aujourd'hui. Ne vous laissez surtout pas déborder par les autres ! Privilégiez le self-control, la mesure de vos gestes, il faut soigner votre énergie de fond, sur la durée.

VERSEAU
(21 janvier - 18 février)
Vous n'aurez pas la langue dans votre poche aujourd'hui. C'est le moment de vous pencher sur une question difficile. La forme revient en particulier au plan musculaire, vous vous sentirez plus alerte dans vos réflexes et plus léger.

POISSONS
(19 février - 20 mars)
Ce mardi 3 juin, Il faudra mettre des nuances dans vos plans par la force des choses. Les concessions que vous ferez sont les armes de demain. Les activités qui vous sortent de votre quotidien sont idéales pour vous recharger en énergie. Pensez-y !

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT 1. Claustration très tendance. 2-1. Bouquets. 2-2. Loupe par la droite. 3-1. Chameau. 3-2. TER d'un sauvage. 4-1. Bordure. 4-2. Chanteur à la queue leu leu. 5-1. Réfute. 5-2. Peintre. 6-1. Débute dans les affaires. 6-2. Bagnoles. 6-3. Finit dernier. 7-1. Exactitudes. 7-2. Envoi sans retour. 8-1. Coup du sort. 8-2. Christian héros du dé. 9-1. Pousse comme une patate. 9-2. Sifflé. 10-1. Accolée. 10-2. Ville d'Italie. 11. Purifiées.

VERTICALEMENT A. Cochonnerie très tendance. B. Qui ouvre les narines. C-1. Commune de la Somme. C-2. Cuite. D-1. Gicle. D-2. Résonner. E-1. Faisait monter la pression. E-2. Apitoiement. F-1. Lettres pieuses. F-2. Très brillante. F-3. En plein vol. G-1. Fixes. G-2. Abhorré. H-1. Titre espagnol d'une seigneurie. H-2. En écrases. I-1. Places du marché. I-2. La grande. J. Période courte. K. Espèces.

Problème n° 5985

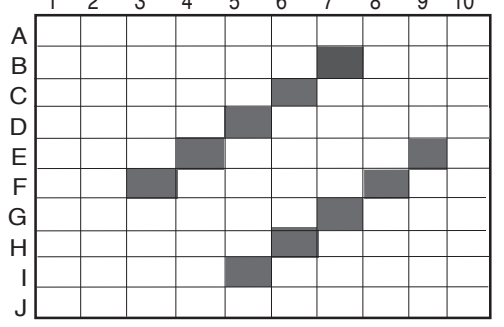

RELIGIONS

Mardi 7 «Dhou al Hijja» (Arabe) 1446 de l'Hégire

MUSULMANE		CATHOLIQUE	
Suba :	05 H 40	Cathédrale :	07H00
Tisbaar :	14 H 15		18H30
Takusaan :	17 H 00	Martyrs :	06H30
Timis :	19 H 44		18H30
Gueew :	20 H 44	Saint-Joseph :	18H30

Solution n° 6084

■	N	■	D	■	S	■	D	■	M	■	P	■
V	A	L	E	T	U	D	I	N	A	I	R	E
■	R	E	C	I	D	I	V	I	S	T	E	S
A	C	T	U	S	■	N	I	E	C	E	■	E
■	I	O	■	S	U	E	S	■	A	M	E	R
A	S	■	T	E	S	T	E	U	R	■	P	I
■	S	E	U	R	A	T	■	T	A	T	I	N
B	E	C	■	A	N	E	T	O	■	A	L	E
■	■	L	E	N	T	■	O	P	E	R	A	■
C	L	A	N	D	E	S	T	I	N	I	T	E
■	A	B	C	■	S	T	A	S	E	■	I	N
S	T	O	R	E	■	O	L	T	■	P	O	T
■	E	U	E	■	C	P	■	E	B	E	N	E
E	R	S	■	D	E	P	O	S	E	R	■	R
■	A	S	S	I	S	E	S	■	D	I	O	R
P	L	E	U	R	A	■	T	R	O	M	P	E
■	E	S	■	E	R	G	■	A	N	E	E	S

Solution n° 5984

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	R	E	C	E	R	E	L	L	E
B	R	E	C	O	U	D	■	A	U	X
C	E	P	O	U	X	■	V	I	N	T
D	P	O	P	E	■	C	I	T	E	R
E	U	R	E	■	N	A	S	E	■	A
F	S	T	■	R	O	S	E	■	B	P
G	C	E	T	A	C	E	■	P	R	O
H	U	R	I	N	E	■	C	I	E	L
I	L	A	R	D	■	G	R	E	V	E
J	E	S	S	O	R	E	U	S	E	S

Le Quotidien
GROUPE AVENIR COMMUNICATION s.a
Société éditrice

Administrateur
Serigne Saliou **DIAGNE**

387, cité des Fonctionnaires, Diamniadio
BP : 25221 - Dakar / Fann
Tel : +221 77 199 40 40
Site web : www.lequotidien.sn
E-mail : lequotidien@lequotidien.sn

Service Commercial
Tel : 77 524 79 18
Email : servicecom@lequotidien.sn

Tirage 25 000 exemplaires
Le Quotidien est membre du réseau MEDIAF

Directeur de la publication
Mohamed **GUEYE**

Coordonnateur de la rédaction
Bocar **SAKHO**

Rédaction Centrale
Woury **DIALLO** - Hyacinthe **DIANDY** - Mamadou T. **DIATTA** - Dialigué **FAYE** - Justin **GOMIS** - Malick **GAYE** - Abdou Rahib **KA** - Dieynaba **KANE** - Amadou **MBODJI** - Ousmane **SOW** - Moussa **SECK** Khady **SONKO** - Mame W. **THIOUBOU**

Correspondants
Alioune Badara CISS (**Mbour**) - El Hadji COLY (**Kolda**) Seydou Tamba CISSÉ (**Sédhiou**) Abdoulaye FALL (**Tambacounda**) - Abdoulaye KAMARA (**Vélingara**) - Abdou Latif MANSARAY **(Pikine)** - Alioune Badara NDIAYE (**Rufisque**) - Laity NDIAYE (**Kaolack**) - Cheikh NDIONGUE (**Saint-Louis**) Cheikh CAMARA **(Thiès)** Badè SECK (**Linguère**)

Photos : Abdou **CISSÉ**
Impression : Africome / **Distribution** : Le Quotidien

Page 9:Une-Der 02/06/2025 23:25 Page1

Frappe ukrainienne de l'aviation stratégique de Russie : les conséquences pour le monde

Ce dimanche, le 1er juin 2025, l'Ukraine a réalisé une frappe massive sur des aérodromes militaires stratégiques. Quatre aérodromes ont été visés avec succès : celui de «Diaghilevo», de «Olenya», de «Ivanovo» et de «Belaya», ce qui constitue la plus importante attaque de l'infrastructure militaire russe dans les profondeurs du territoire national depuis le déclenchement de la phase active des hostilités russo-ukraino-otaniennes, le 20 février 2022.

L'attaque a été réalisée par des drones FPV transportés dans des camions, sans que les conducteurs soient mis au courant -de même que cela a été fait avec l'attaque terroriste du pont de Crimée, le 17 juillet 2023, dans laquelle le conducteur du camion est mort dans l'explosion, sans savoir ce qu'il a transporté.

La responsabilité de l'action a été immédiatement revendiquée par le service secret ukrainien Sbu, qui l'a appelé l'opération «La toile d'araignée». Selon le communiqué de presse du Sbu, les dommages causés à la Russie consistent en la destruction de 41 appareils au sol, en partie des bombardiers stratégiques.

La «Triade nucléaire»

Un bombardier stratégique est un avion de combat d'une portée intercontinentale (plus de 5000 km) conçu pour le port et le lancement d'armes nucléaires (bombes aériennes, missiles de croisière et missiles balistiques), destiné à détruire les objectifs stratégiques situés sur le territoire ennemi.

Au sein des forces armées de la Fédération de Russie, les bombardiers stratégiques font partie de la «Triade nucléaire» qui désigne les forces armées stratégiques comprenant trois composantes : l'aviation stratégique, les régiments des missiles stratégiques balistiques intercontinentaux et la flotte des porte-missiles sous-marins nucléaires stratégiques.

L'importance de l'existence de la Triade nucléaire consiste dans le partage des ogives nucléaires stratégiques entre trois types des forces armées stratégiques qui rend impossible la destruction de l'ensemble de l'arsenal nucléaire du pays en cas d'attaque surprise de l'ennemi, offre une plus grande souplesse dans l'utilisation de ces armes et garantit la destruction imminente de l'ennemi dans le cadre des frappes de riposte.

Le traité Start-II/SNV-III

Les conséquences négatives pour Moscou de l'attaque de l'infrastructure militaire stratégique de la Russie vis-à-vis de la campagne militaire menée en Ukraine sont proches de zéro absolu. Cela étant, les conséquences de l'action vis-à-vis de la sécurité nucléaire mondiale sont d'une portée stratégique et ne doivent pas être sous-estimées.

En mettant de côté l'aspect émotionnel de l'affaire, les positions et les réactions des diverses parties sur le sujet, de même que les modalités de la riposte militaire de Moscou qui aura lieu et qui sera, tout au moins, proportionnelle au dégâts subis, voyons les réelles conséquences vis-à-vis de la sécurité nucléaire.

Non, il ne s'agit guère d'une potentielle explosion d'une ogive nucléaire qui pourrait se trouver à bord d'un des appareils au moment de leur destruction, mais de tout autre chose.

La première question que les observateurs non avertis de l'attaque ukrainienne de ce 1er juin doivent se poser, tout naturellement : comment cela se fait-il que l'aviation russe d'une importance stratégique vis-à-vis de la sécurité du pays ait pu se trouver en masse sur un banal parking de l'aérodrome, au lieu d'être soigneusement cachée et sécurisée dans des hangars en béton armé conçus à cet effet et qui doivent supporter des frappes militaires d'une puissance incomparablement plus importante que celle des vulgaires petits drones assemblés manuellement en cachette dans un garage ?

La réponse à cette question ne réside, en aucun cas, dans le potentiel grand manque de professionnalisme et négligence des personnes responsables du positionnement des appareils d'avions stratégiques sur les aérodromes en question, mais dans le traité Start-II/SNV-III. Le traité russo-américain sur la réduction des armements stratégiques offensifs.

Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales instauré depuis le début des hostilités en Ukraine, en février 2023, la Fédération de Russie a suspendu sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III – ce qui était une suite logique et parfaitement prévisible : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'Occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.

Dans les clauses du traité Start-II, il est stipulé que chacune des parties prenantes de l'accord dispose du droit de le quitter dans le cas de changement significatif des circonstances : *«si elle considère que les circonstances exceptionnelles liées au contenu du présent accord ont mis en péril ses intérêts suprêmes»* (article 14, §3). La fixation par l'Occident collectif comme objectif *«la défaite stratégique de la Russie»* et les nombreuses déclarations officielles de ce dernier dans ce sens sont un changement significatif des circonstances qui a reçu une réponse appropriée.

L'officialisation de la démarche de Moscou par l'adoption suivie de la ratification de loi fédérale Nr. 38-FZ du 23 février 2023 a été entreprise, afin de rester dans la stricte légalité vis-à-vis des engagements internationaux signés et ratifiés par la Fédération de Russie et de ne pas créer un précédent permettant aux adversaires d'instrumentaliser une hypothétique violation des engagements russes dans le cadre du Droit international en vigueur.

Cela étant, d'une part, avec le gel de sa participation dans le traité, Moscou a souligné qu'elle continuerait à *«respecter strictement les limites quantitatives des armes stratégiques offensives»*, indépendamment du présent accord russo-américain ; d'autre part, malgré la suspension en cours de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs, la Russie, dans le cadre d'un accord non public russo-américain, a continué à respecter d'une manière réciproque la partie du traité concernant la non-dissimulation de la composante aérienne de la Triade nucléaire : ne pouvant plus réaliser des visites réciproques de contrôle des installations d'armes nucléaires sur les territoires respectifs, les parties ont continué à bénéficier de la surveillance satellitaire réciproque de l'aviation stratégique dans le cadre du §1b de l'article 4 et des §1b et §1c de l'article 10 du traité, ne nécessitant pas les déplacements des contrôleurs.

Le §1b de l'article 4 stipule : *«Le déploiement de bombardiers lourds peut avoir lieu uniquement sur les bases aériennes.»* Et les §1b et §1c de l'article 10 du traité sont sans équivoque : *«Afin d'assurer le contrôle du respect des dispositions du présent traité, chacune des parties s'engage à ne pas interférer avec les moyens techniques nationaux de contrôle d'une autre Partie qui exerce ses fonctions conformément au présent article et de ne pas recourir à des mesures de camouflage qui rendent difficile le contrôle du respect des dispositions du présent traité par des moyens techniques nationaux de contrôle.»*

Soit, le traité interdit d'empêcher les satellites de la partie adverse de surveiller 24/24h, 7/7j, les bombardiers stratégiques par quelques moyens que cela soit. Soit, ils doivent rester en permanence à ciel ouvert.

Le jeu du pyromane Zelensky avec la boîte de Pandore et les conséquences pour le monde

En sachant pertinemment que la frappe qui a eu lieu ce 1er juin 2025 n'aura non seulement strictement aucun effet sur le déroulement des opérations militaires russes menées sur le sol ukrainien et sur ses succès, mais, bien au contraire, mènerait à de graves représailles de Moscou que le monde constatera et que l'Ukraine subira sous peu, le régime de Zelensky, qui n'a strictement aucune volonté de négocier un accord de paix et de voir la fin de la guerre en cours -car elle sera associée, fort probablement, à la fin de son règne-, a ouvert la boîte de Pandore qui mènera dans les 100% des cas vers l'aggravation de la situation de la sécurité nucléaire mondiale.

L'initiative entreprise par Kiev ne peut être considérée autrement que criminelle vis-à-vis de cette dernière, car nul doute que la page de la possibilité de surveillance satellitaire réciproque de l'aviation stratégique est tournée à tout jamais.

Non seulement la Fédération de Russie, mais également les Etats-Unis d'Amérique ne permettront plus de mettre leurs appareils assurant la sécurité stratégique des pays sous le danger des potentielles frappes «à l'ukrainienne».

Dès à présent, même si les relations russo-américaines seront restaurées, le traité Start-II/SNV-III, suspendu en février 2023 et arrivant à son terme légal en février 2026, ne peut plus être resigné en état : dorénavant, la composante aérienne des Triades nucléaires respectives sera grandement sécurisée et donc dissimulée, ce qui mène, de facto, vers une importante diminution du contrôle des armements nucléaires par le monde avec toutes les conséquences qui en découleront.

Oleg NESTERENKO
Président du Ccie
(www.c-cie.eu)
Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne

Page 10:Une-Der 02/06/2025 23:10 Page1

DIGITALISATION Nouvelle plateforme de paiements

L'Etat met en place SenTrésor

Le ministre des Finances et du budget, Cheikh Diba, a procédé hier au lancement officiel de la plateforme de paiements digitaux dénommée «SenTrésor». Mise en place par la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (Dgcpt), cette application vise à «améliorer la qualité de services destinés aux citoyens et à moderniser les dispositifs de paiement à travers le mobile money».

Par Amadou MBOJI

Dans le cadre de la politique de modernisation de l'Administration publique, et plus particulièrement des services du Trésor, la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (Dgcpt) a mis en place une nouvelle plateforme de paiements digitaux. Dénommée SenTrésor, cette technologie vise à *«améliorer la qualité de services destinés aux citoyens et à moderniser les dispositifs de paiement à travers le mobile money»*. Elle *«s'inscrit également dans la vision de transformation numérique de l'Etat du Sénégal, en phase avec la Vision Sénégal 2050 et le New Deal Technologique lancé en février 2025 par le président de la République, Bassirou Diomaye Faye». «Ce projet est un pilier stratégique pour l'amélioration de la gestion des finances publiques et l'inclusion financière, tout en contribuant au renforcement de la souveraineté numérique du Sénégal»*, a-t-on écrit dans le document de présentation de la plateforme.

Mieux, précise le ministre des Finances et du budget, qui présidait hier la cérémonie de lancement, *«SenTrésor a été conçue avec un objectif majeur d'accroître l'efficacité des paiements au niveau du Trésor public, de réduire les délais de traitement, d'améliorer la transparence des opérations financières et de simplifier l'accès au service de paiement pour l'ensemble des usagers. En somme, cette application permet un traitement diligent des opérations, une réception instantanée des paiements sans nécessité de déplacement tout en garantissant une traçabilité et une sécurité complète de toutes les opérations effectuées»*.

Mais pour que SenTrésor déploie pleinement ses potentialités, estime M. Diba, *«il est essentiel et impératif que toutes les cibles visées se l'approprient»*. Il invite ainsi *«les équipes à œuvrer dans ce sens. Un accompagnement et un soutien renforcé aux utilisateurs seront déterminants pour assurer une adoption durable et une exploitation optimale de la plateforme»*. Le ministre assure que *«ce projet ne s'arrête pas à son lancement. SenTrésor est une solution évolutive pensée pour s'adapter aux mutations de notre environnement économique et financier. Il est donc important d'en assurer le suivi, d'écouter des retours d'expérience afin d'intégrer les améliorations nécessaires à l'évolution de ses fonctionnalités»*.

L'application permet de payer les salaires, les indemnités, les aides sociales, les bourses, les pensions des retraités…

«Avec cette application, la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor franchit une étape significative vers une administration plus digitalisée au profit des usagers ; lesquels auront droit sans concession à un paiement instantané en garantissant rapidité et traçabilité des opérations financières. Un accès sécurisé et simplifié réduisant ainsi les délais et les coûts de transaction», affirme Amadou Tidiane Gaye, le Dgcpt.

Dans une phase-pilote, l'application a été testée avec succès dans certaines régions.

amboji@lequotidien.sn

Différend avec l'Etat

Woodside traîne le Sénégal devant le Cirdi

C'est une bataille entre partenaires. Woodsite Energy, l'entreprise qui exploite le champ pétrolier et gazier de Sangomar, a déposé une plainte contre le Sénégal auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi).

C'est une info de Reuters. Selon l'agence, la plainte a été déposée le 30 mai dernier à cette instance rattachée à la Banque mondiale. Le ministère du Pétrole et des énergies figure comme partie défenderesse.

Les deux parties ont progressé dans la résolution des questions fiscales en suspens, a déclaré le porte-parole de Woodside. Cependant, compte tenu de l'absence de résolution sur certains points, la société a déposé une demande d'arbitrage international, a-t-il ajouté à Rreuters. «Woodside croit fermement que nous avons agi conformément à la réglementation applicable... et qu'il n'y a pas d'impôts en suspens à payer », a déclaré le porte-parole par courrier électronique. Le ministère sénégalais de l'Énergie n'était pas immédiatement disponible pour commenter.Cette affaire rappelle le dossier Koumba ressources qui avait saisi la même institution d'arbitrage, qui avait condamné l'Etat à payer 75 milliards F à cause de la rupture de son contrat d'exploitation des mines de la Falémé.

Conférence internationale du travail

Hamidou Diop élu vice-président

Au milieu de la déception provoquée par l'échec de Amadou Hott à la tête de la Bad, il y a une éclaircie : après Pr Alioune Sall, élu vice-président de la Commission du Droit international de l'Onu, c'est au tour de Hamidou Diop d'accéder aussi à la vice-présidence de la Conférence internationale du travail de l'Organisation internationale du travail (Oit). Cela s'est passé à l'ouverture de la 113e session de cette instance décisionnelle suprême du Bureau international du travail (Bit), hier à Genève. *«Notre pays et l'Afrique viennent encore une fois d'être honorés au niveau international avec l'élection du Secrétaire général du Conseil national du patronat du Sénégal (Cnp), Hamidou Diop, comme vice-président de la 113e Conférence internationale du travail du Bureau international du travail (Bit) qui se tient actuellement à Genève du 2 au 15 juin 2025»*, lit-on dans un communiqué du Conseil national du patronat (Cnp).

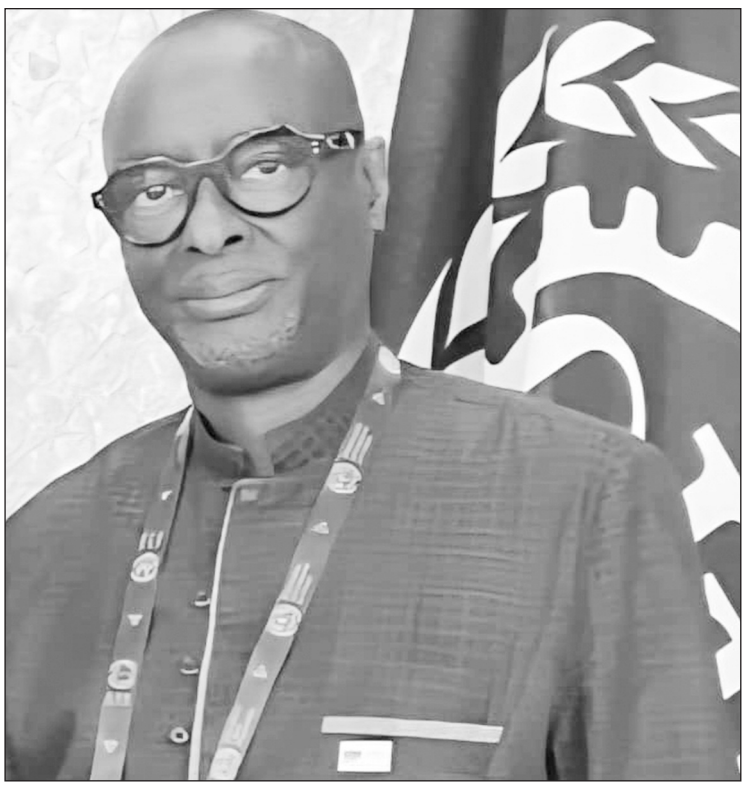

Cette élection s'est déroulée en présence du ministre en charge du Travail, Abass Fall, accompagné de représentants de centrales syndicales nationales. Cette composition reflète *«la qualité du tripartisme au Sénégal qui a toujours été citée en exemple au niveau mondial»*. Par conséquent, la candidature de Hamidou Diop a été fortement soutenue par le président du Cnp, Baïdy Agne, et l'Organisation internationale des employeurs (Oie), au regard de ses compétences professionnelles et de ses capacités à promouvoir le secteur privé, ainsi que de son engagement pour un dialogue social constructif aux niveaux national et international.

La Conférence internationale du travail dont la 113e session se déroule en présence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, est l'instance décisionnelle suprême du Bureau international du travail (Bit). *«Elle se tient en présence des gouvernements des 187 Etats membres, et de plus de 5000 délégués des syndicats de travailleurs et des organisations patronales du monde»*, précise le communiqué.

Rapport d'activités de la Centif

Plus de soupçons et de fraude

Comme *Le Quotidien* l'avait annoncé dans son édition du 16 mai dernier, les déclarations de soupçon sont en hausse. La Centif, qui a publié son rapport d'activités 2024, a reçu 928 déclarations de soupçon, contre 807 en 2023, soit une augmentation de 15%. Selon la structure, cela *«témoigne d'une dynamique positive»*. En termes de répartition, détaille le rapport, les banques et établissements financiers demeurent les principaux suivis avec 82, 87% des déclarations d'opérations suspectes (769 Dos). Ils sont suivis par les par les établissements des systèmes financiers décentralisés qui représentent 6, 36% (59 Dos), puis de monnaie électronique avec 4, 74% (44 Dos).

Par ailleurs, la fraude reste l'une des catégories d'infraction les plus signalées avec 554 cas, contre 473 en 2023 (+17%). *«Les infractions à la réglementation des changes ont augmenté de manière significative, doublant en un an : de 33 en 2023 à 66 Dos en 2024 (+100%). De même, les infractions fiscales pénales ont progressé de 78% (de 41 à 73 cas). En matière de corruption, la hausse est de 5% (de 131 à 138 Dos). Cependant, certaines infractions comme la contrebande (-67%, de 9 à 3 cas) ainsi que le faux et l'usage de faux (-24%, de 21 à 16 cas) ont enregistré une baisse. Des progrès plus modestes sont notés dans la déclaration des infractions spécifiques comme le faux-monnayage, en légère hausse de 17% (de 6 à 7 cas), ou les cas de contrefaçon et de piratage de produits, en baisse de 33% (de 6 à 4 cas)»*, détaille ainsi la Centif dans son rapport rappelant que 46 rapports ont été transmis au Parquet judicaire financier pour traitement.

Page 11:Une-Der 02/06/2025 23:31 Page1

VALEUR Joueurs africains les plus chers en Saudi Pro 2024/25

Franck Kessié en tête, Sadio Mané 3e du Top 10

En attendant avec impatience de connaître les prochaines stars qui vont débarquer en Arabie saoudite, Africafoot présente le classement des joueurs africains les plus chers de la Saudi Pro League 2024/25, selon les chiffres de Transfermarkt. Frank Kessié domine le Top 10.

Franck Kessié

Le milieu central ivoirien, Franck Kessié, est actuellement le joueur africain le plus cher en *Saudi Pro League*. Il est valorisé à 14 millions d'euros.

Arrivé en Arabie saoudite en été 2023, en provenance de l'Espagne où il évoluait au Fc Barcelone, l'international ivoirien est un joueur important d'Al- Ahli. Il a disputé 30 matchs sur 34 possibles dans le championnat saoudien cette saison. Toutes compétitions confondues, le joueur de 28 ans a enregistré 4 buts et 5 passes décisives en 44 matchs.

Lié à Al-Ahli jusqu'au 30 juin 2026, Franck Kessié gagne un salaire annuel de 20 000 000 euros (13 000 000 000 Cfa).

Houssem Aouar

Houssem Aouar, joueur formé à l'Olympique Lyonnais, est deuxième du classement avec une valeur marchande de 8,5 millions d'euros. Le milieu offensif de 26 ans évolue à Al-Ittihad depuis juillet 2024. Son contrat prend fin le 30 juin 2028.

Cette saison, l'international algérien a joué dans 30 matchs de la *Saudi Pro League* sur 34 possibles. Il a inscrit 12 buts et offert 4 passes décisives en championnat. Selon les informations exclusives d'*Africafoot*, l'ancien joueur de l'As Roma pourrait faire son retour en Europe cet été.

Sadio Mané

L'international sénégalais, Sadio Mané, est troisième du classement des joueurs africains les plus chers en *Saudi Pro League*. L'ailier gauche de 33 ans est évalué à 8 millions d'euros sur *Transfermarkt*.

Arrivé à Al-Nassr en août 2023, en provenance du Bayern Munich, l'attaquant est sous contrat jusqu'en juin 2026. Sa valeur marchande n'a cessé de chuter au cours des dernières saisons.

En *Saudi Pro League* 2024, il a enregistré 14 buts et 12 assists en 32 rencontres. Toutes compétitions confondues, il compte 18 buts et 14 passes décisives en 47 apparitions. Sadio Mané gagne un salaire annuel de 40 000 000 euros (26 000 000 000 Cfa).

Riyad Mahrez

Riyad Mahrez, ancienne star de Manchester City, fait partie des joueurs africains les plus chers en Arabie saoudite, grâce à une valeur marchande identique à celle de Sadio Mané, 8 millions d'euros.

L'international algérien, âgé de 34 ans, est sous contrat avec Al-Ahli jusqu'en juin 2027. Cette saison, il a disputé 45 matchs Tcc pour 17 buts et 19 passes décisives.

Habib Diallo

L'avant-centre sénégalais Habib Diallo évolue en Arabie saoudite depuis l'été 2023. Après une saison à Al-Shabab, il a rejoint le Damac Fc en août 2024 pour un prêt d'une saison.

Actuellement valorisé à 6,5 millions d'euros, l'ancien buteur de Strasbourg est le cinquième joueur africain le plus cher en *Saudi Pro League*.

Cette saison, le joueur de 29 ans a inscrit 7 buts et délivré 3 passes décisives en 28 matchs Tcc. Habib Diallo touche un salaire annuel de 2 200 000 euros (1 430 000 000 Cfa) grâce à son contrat avec Al-Shabab.

Musa Barrow

L'ailier gauche Musa Barrow est également évalué à 6,5 millions d'euros. Le joueur de 26 ans, passé par l'Atalanta Bergame et le Fc Bologne, évolue en Arabie saoudite, précisément à Al-Taawoun, depuis septembre 2023. Il est sous contrat avec le club jusqu'en juin 2026. L'international gambien est un titulaire indiscutable d'Al-Taawoun.

Kalidou Koulibaly

En septième position, l'international sénégalais Kalidou Koulibaly est valorisé à 6 millions d'euros. Sa valeur marchande est en baisse depuis la saison 2020/21.

Sous les couleurs du club saoudien Al-Hilal Sfc, il est un titulaire indiscutable et n'a manqué que 4 rencontres en championnat cette saison. Toutes compétitions confondues, il a joué 45 matchs pour 3926 minutes de jeu, 2 buts et 1 assist.

Kalidou Koulibaly gagne un salaire annuel de 30 000 000 euros, l'équivalent de 19 500 000 000 Cfa, en Arabie saoudite. Son contrat avec Al-Hilal prend fin le 30 juin 2026, mais comprend une option pour une saison supplémentaire.

Le Top 10 est complété par l'international comorien, Zaydou Youssouf, joueur du club saoudien Al-Fateh Sc, puis le Marocain Yassine Bounou, gardien de Al-Hilal et enfin Georges-Kévin N'Koudou. Le Camerounais de 30 ans évolue au Damac Fc.

BASKET Finaliste avec les Pacers

Pascal Siakam : de Douala aux Finales Nba

De Douala aux Finales Nba, Pascal Siakam a guidé les Pacers d'Indiana vers un exploit historique. A 31 ans, le Camerounais, Mvp des Finales de Conférence Est, incarne le rêve d'un continent. Portrait d'un Lion Indomptable prêt à rugir pour le titre.

Contre toute attente, les *Pacers*, cette équipe d'outsiders, que personne n'attendait autant à la fête, a dynamité tous les pronostics. Et au centre de cette épopée digne d'un blockbuster, un héros inattendu : le Camerounais Pascal Siakam, l'enfant de Douala devenu le fer de lance d'une Indiana en transe.

Il y a du romanesque dans le parcours de cet ailier de 31 ans. Né à Douala, Pascal Siakam n'a découvert le basket qu'à l'adolescence, loin des projecteurs de la Nba. Pourtant, son rêve l'a porté jusqu'aux Etats-Unis, puis au sommet : champion Nba avec Toronto en 2019, trois fois All-Star, meilleur progression de la ligue la même année. A Toronto, «Spicy P» s'est forgé une réputation de leader, portant les *Raptors* à bout de bras dans les moments cruciaux.

Mais après des saisons en dents de scie, un vent de changement souffle : en janvier 2024, les *Pacers* frappent un grand coup en l'attirant dans un échange retentissant. Exit le Canada, direction l'Indiana.

L'adaptation aurait pu être un casse-tête. Mais Siakam, avec l'humilité des grands, a su se réinventer. Sa défense polyvalente, son sang-froid et son éthique de travail transforment les *Pacers*.

Face aux *Knicks*, dans une finale de conférence au parfum de rivalité historique, Siakam passe en mode patron. Il enchaîne les masterclass, frôlant la perfection : 39 points dans un Game 2 incandescent, trois matchs à plus de 30 unités, et un Game 6 décisif où il claque 31 points pour sceller la série. Le trophée Larry Bird vient couronner son impact colossal.

Mais l'histoire de Siakam dépasse le terrain. De Douala aux lumières de la Nba, il incarne un rêve africain. Dans un Cameroun où le football règne, il porte le basket en étendard, inspirant une jeunesse qui se prend à rêver en le voyant dominer les play-offs. A Yaoundé comme à Douala, les nuits sont courtes : on célèbre ce gamin de l'Eglise St-André de Makénéné devenu héros national. Humble, Siakam n'oublie pas ses racines, conscient de représenter un continent entier.

Désormais, une dernière marche attend les *Pacers* : les Finales Nba face au Thunder d'Oklahoma City, favori sur le papier. Qu'importe. Six ans après son sacre avec Toronto, Siakam revient pour les Finales, cette fois en leader d'une équipe Cendrillon. Le *Lion Indomptable* rugit, et tout un continent vibre à l'unisson, suspendu aux exploits de son roi des parquets. L'Indiana croit en son miracle, et Pascal Siakam est prêt à écrire le chapitre final d'une rédemption épique.

Avec sportnewsafrica

NECROLOGIE Décès de l'ancien membre du 12ème Gaindé

Léopold Nzale n'est plus

Le sport sénégalais est endeuillé suite au décès de l'ancien président du Comité des supporters et ancien vice-président du Dakar Université Club (Duc), Léopold Nzale, ce lundi 2 juin à Ziguinchor. Il était aussi membre du *12ème Gaindé*.

Son engagement constant et sa passion pour le développement du sport au Sénégal ont marqué des générations de supporters et d'acteurs du monde sportif. Le Sénégal perd ainsi l'un de ses plus fidèles ambassadeurs du sport.

Le Quotidien présente ses condoléances à la famille éplorée et au monde du sport.

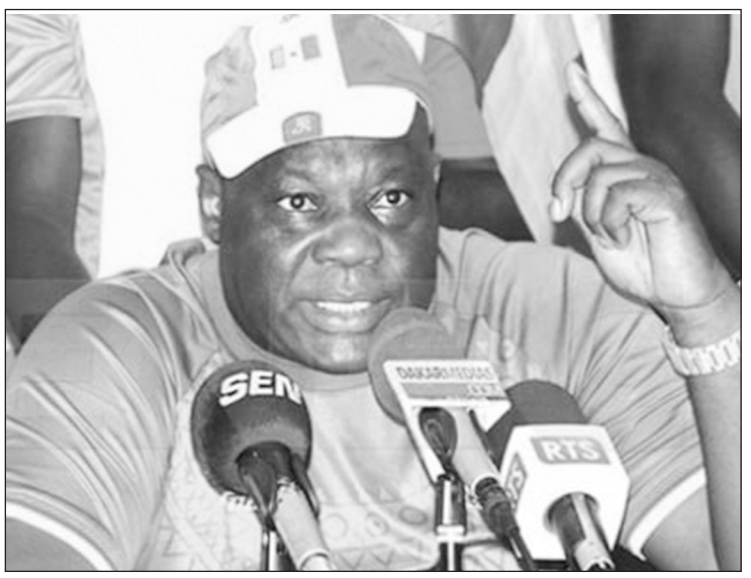

Page 1-12:Une-Der 02/06/2025 23:33 Page2

IRLANDE-SENEGAL Les Lions débarquent en rang dispersé à Dublin

La première séance différée à aujourd'hui

Arrivés en rang dispersé hier à Dublin, les Lions n'ont pu effectuer leur première séance d'entraînement pour le match amical contre l'Irlande, le 6 juin. Finalement, la préparation va débuter aujourd'hui, avec le groupe au complet.

Par Woury DIALLO

L'Equipe nationale a entamé hier la préparation des deux prochains matchs amicaux contre l'Irlande, le 6 juin à l'Aviva Stadium de Dublin, et l'Angleterre, le 10 juin prochain au City Ground de Nottingham.

Arrivés hier dans la capitale irlandaise en rang dispersé, les *Lions* n'ont pas pu effectuer leur première séance d'entraînement, à appris *Le Quotidien*. En effet, malgré les changements de dernière minute du lieu de rassemblement, certains *Lions* ont quant eux tenu à effectuer un passage à Dakar pour profiter de la famille avant de rejoindre la *Tanière*.

C'est ainsi qu'ils étaient 11 à avoir embarqué dans la soirée du dimanche avec le staff technique. Le reste des joueurs ayant même pu rejoindre Dublin hier, après une brève escale à Paris.

Quant aux joueurs qui n'étaient pas à Dakar et qui devaient directement rallier Dublin, ils ont débarqué hier en fin de journée, pour compléter le groupe des 26.

Une situation qui a finalement obligé Pape Thiaw et son staff à différer la première séance pour aujourd'hui.

Notons que la délégation sénégalaise sera au complet ce mercredi, avec l'arrivée des administratifs de la Fsf et des responsables du ministère des Sports.

Rappelons que pour les deux matchs amicaux, les *Lions* seront privés de leur star, Sadio Mané. L'attaquant d'Al-Nassr a préféré ne pas prendre part aux deux rencontres pour *«raisons personnelles»*.

Le sélectionneur national, Pape Thiaw, pourra cependant compter sur le retour de beaucoup de ses cadres qui étaient absents en mars dernier. On peut citer, entre autres, Ismaïl Jakobs, Habib Diarra, Iliman Ndiaye, Nicolas Jackson, Ismaïla Sarr, Pape Guèye, Pathé Ciss... Mais aussi l'arrivée d'autres jeunes pousses comme Mamadou Lamine Camara (22 ans) de la Rs Berkane, Idrissa Guèye (19 ans) et Cheikh Tidiane Sabaly (22 ans) du Fc Metz.

wdiallo@lequotidien.sn

L'ADVERSAIRE Coéquipier de Gana et Iliman à Everton

Jake O'Brien salue le choix du Sénégal

Pour la première fois depuis 15 ans et une victoire en amical contre l'Algérie (3-0), le 27 mai 2010, l'Irlande va affronter à nouveau une Nation africaine. Le défenseur irlandais d'Everton, présent en conférence de presse ce lundi, s'est exprimé sur la rencontre amicale face au Sénégal qui le verra retrouver ses coéquipiers en club, Idrissa Gana Guèye et Iliman Ndiaye. Pour Jake O'Brien, c'est une affiche parfaite en vue des prochaines qualifications pour le Mondial 2026.

«Gana et Iliman sont clairement de très bons joueurs qui ont réalisé une très bonne saison en Premier League. *Si l'on considère l'effectif du Sénégal dans son ensemble, on constate qu'il compte de très bons joueurs et je pense que c'est une bonne chose pour nous de les affronter et de nous préparer pour les prochaines qualifications pour la Coupe du monde. C'est une opposition différente de celle à laquelle nous sommes habitués, mais il est important de jouer contre des équipes de ce type et de savoir que nous sommes suffisamment bons pour les affronter.»*

Absente du Mondial depuis 2002, l'Irlande, dans un groupe de qualifications avec aussi le Portugal, rêve d'un retour en Amérique du Nord en 2026.

TANIÈRE

Oslo : Cheikh Tidiane Thiam (U20) signe 3 ans à Villarreal

Un nouveau jeune talent sénégalais débarque dans le football espagnol. Cheikh Tidiane Thiam, milieu offensif de 19 ans, auteur de deux buts avec les *Lionceaux* lors de la Can U20, a signé hier pour Villarreal. Le pensionnaire d'Oslo Foot Academy a signé avec le *Sous-Marin Jaune* jusqu'en 2028 et évoluera d'abord avec la réserve, pensionnaire de D3 espagnole.

«Cheikh Tidiane Thiam est un milieu de terrain sénégalais prometteur doté d'une grande puissance physique et d'un haut niveau technique. Un footballeur doté d'un don pour casser les lignes de pression à la fois dans la conduite et dans les passes», peut-on lire dans un communiqué publié sur le site officiel du club.

Torino : L'avenir de Demba Seck reste incertain

Après une saison mitigée en *Serie B* avec Catanzaro, l'international sénégalais, Demba Seck, va faire ses valises. Non conservé par le club calabrais, il devrait également tourner la page du Torino, où son avenir semble désormais plus flou que jamais. Prêté cette saison à Catanzaro, promu en *Serie B* italienne, Demba Seck n'a malheureusement pas réussi à s'imposer. L'ailier sénégalais a disputé 18 rencontres sous les couleurs *giallorosse*, sans parvenir à inscrire le moindre but.

Lazio : Boulaye Dia a un nouveau coach

Boulaye Dia tient un nouvel entraîneur à la Lazio. Peu après l'officialisation du départ de Marco Baroni, les *Biancocelesti* ont annoncé son remplaçant et ce n'est autre que Maurizio Sarri, une tête bien connue à la Lazio puisqu'il l'avait dirigé de 2021 à 2024.

Classement beach soccer : Le grand bond du Sénégal

Après sa belle performance à la Coupe du monde de beach soccer 2025, l'Equipe nationale du Sénégal gagne trois places au classement mondial. Selon la dernière mise à jour publiée par Beach Soccer Worldwide, les *Lions* occupent désormais la 7e place mondiale, alors qu'ils étaient 10es avant la compétition. Demi-finalistes de cette édition, les hommes de Ngalla Sylla devancent désormais des nations comme le Japon, le Paraguay et les Emirats Arabes Unis.